

## Communiqué

### La classification des appareils sur le bétail bovin a été testée.

Berne, le 4 juin 2010

**En collaboration avec le Dr Markus Schneeberger de l'EPF de Zurich, Proviande a mené un projet test avec l'appareil de classification MAC S sur le bétail bovin. Au vu des résultats, il est renoncé pour le moment à utiliser de tels appareils.**

Dans le cadre du mandat de prestations de la Confédération, Proviande se charge entre autres de la classification neutre de la qualité des carcasses de l'espèce bovine dans les abattoirs de plus de 1'200 unités d'abattage.

Contrairement à la classification de la qualité des porcs, où aujourd'hui environ les trois quarts des carcasses sont classifiées de manière entièrement automatisée, la classification de la qualité des animaux de l'espèce bovine s'effectue selon la méthode visuelle CH-TAX. Pour soutenir à l'avenir le personnel de classification, Proviande a testé l'utilisation d'appareils sur la base de l'analyse de l'image vidéo et organisé dans l'abattoir Marmy SA à Estavayer-le-Lac des essais pratiques correspondants avec l'appareil MAC S déjà utilisé dans plusieurs pays européens.

Le projet a été mené en collaboration avec le Dr Markus Schneeberger de l'EPF de Zurich. Après avoir calibré l'appareil test selon les conditions CH-TAX, les résultats de MAC S ont été comparés, dans une première série de tests avec un échantillon représentatif de carcasses, aux résultats de la classification indépendante réalisée par trois experts. Mais les exigences posées n'étaient pas totalement satisfaites. C'est pourquoi, en accord avec l'entreprise fabricante, une seconde validation avec quelque 1'400 carcasses a été réalisée, mais cette fois, les résultats correspondaient encore moins à ceux de la classification conventionnelle. Notamment pour les classes de tissus gras les différences étaient nettes, mais aussi au niveau de la charnure la concordance des résultats ne correspondait pas aux exigences.

La technique de l'analyse de l'image vidéo semble n'être pas encore tout à fait au point pour la classification de la qualité et la distinction entre le gras et la viande de muscle, notamment sur les carcasses hétérogènes de l'espèce bovine. La méthode visuelle employée par le personnel de classification reste donc l'instrument optimal pour une classification neutre de la qualité. Proviande demande par conséquent à l'Office fédéral de l'agriculture de renoncer à l'utilisation de tels appareils. Toutefois, l'évolution de la classification des appareils est intensivement poursuivie, et un autre essai pourra sans problème être réalisé ultérieurement.

Interlocuteur:

Peter Christen, responsable du dpt Classification et marchés

Tél. 031 309 41 22

E-mail: [peter.christen@proviande.ch](mailto:peter.christen@proviande.ch)